

C O N S E I L M U N I C I P A L

DU LUNDI 15 SEPTEMBRE 2025

COMPTES RENDUS

PRÉSENTS :

Mesdames Sandie BARDET ; Michèle CERDA ; Martine DESTRUEL ;
Nicole RIVES ; Catherine THOMAS ; Jessica VIDAL ;

Messieurs Pascal LEWICKI ; Gérard BESSON ; Claude MONTILLET ; Massiga SACKO ; Thierry WAGEMANS ; Eric WALLET

EXCUSES :

Mesdames : Ginette CAGNAC ;
Monsieur : Raphaël AMADIEU ; Hervé VEILLARD ;

La séance est ouverte à 20h30.

Ordre du jour :

- ⇒ Approbation du dernier compte-rendu
- ⇒ Travaux 2025 (boulangerie, pumtrack...)
- ⇒ Lancement étude curage du plan d'eau
- ⇒ RPQS 2024 service de l'assainissement
- ⇒ Etude habitat du Grand-Figeac : positionnement de la commune pour une politique habitat communal
- ⇒ Echange de parcelles entre le CCAS et la commune (terrain de foot et de moto-cross, logements foyers et logements sociaux au Galau...)
- ⇒ Etude de la demande de remboursement du coût de raccordement à un administré qui s'est raccordé au réseau d'assainissement
- ⇒ Questions diverses

Nicole Rives est nommée secrétaire de séance.

Approbation du dernier compte-rendu

Le compte rendu du Conseil Municipal du 16 juin 2025 a été approuvé à l'unanimité des présents à ce conseil.

Travaux 2025 (boulangerie, pumtrack...)

- Boulangerie

Les fours sont en cours de montage,
Encore 1 mois de travaux environ,
Ouverture prévue courant novembre,
Le raccordement électrique est prévu la semaine prochaine.

- Pumtrack

La plate forme est terminée,
Arrêt des travaux momentanément à cause du mauvais temps,
L'enrobé devrait être fait avant le froid, sinon les travaux seront reportés au printemps prochain.

Atelier municipal

Les travaux peuvent reprendre du fait de l'avancement de la boulangerie,
La salle des associations pourrait servir de salle de repos pour les employés communaux pendant la durée des travaux.

Moto cross

Le moto-club demande si les travaux de clôture du terrain récemment aménagé et acheté par la commune, pourraient être supportés par la commune,
La commune n'est pas favorable et répond qu'il faut demander au Grand Figeac qui est possède la compétence sur les parc à coureurs du terrain de moto-cross.

Marquages au sol (passages cloutés, place de stationnement, ...)

Les peintures de marquages au sol se terminent.
L'entreprise intervienne actuellement Place de Larroque afin de marque les places de parking devant la salle des fêtes dans le but de faciliter le stationnement et de laisser un accès aux pompiers.
Le traçage de la ligne de « Départ du Tour de France » est terminé. Elle nous rappelle des bons souvenirs.

Saur

Signalement d'une fuite d'eau au niveau du compteur de l'ancien parking des campings cars devant la salle des fêtes.

Assainissement Place de Larroque

Le début des travaux est prévu en Janvier 2026.

Salle de rugby

Les travaux avancent, la pose de la toiture a eu lieu.

Pétanque

L'éclairage du terrain va être changé par des ampoules Led, début novembre.

Fêtes du 15 août

Les WC des bodegas sont toujours sur la prairie du château,
Ils seront déplacés vers les ateliers municipaux.

Démolition du préau

Prévoir une haie et un grillage derrière l'ancien préau pour sécuriser la hauteur de mur et en clôture du terrain en surplomb de la grange Boussac.

Lancement étude curage plan d'eau

Des chênes ont été coupés au plan d'eau. Ils menaçaient de tomber,

Projet curage du plan d'eau :

Devis réglementaire : 6 980 € TTC

Analyse des sédiments : 4 856,50 € HT

Inventaire de la faune et de la flore : 3 450 € HT

Devis votés à l'unanimité du Conseil Municipal

RPQS 2024 service de l'assainissement

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Monsieur le Maire présente le rapport de l'assainissement collectif du service public, pour l'année 2024. Le SYDED DU LOT, assistant conseil auprès de notre collectivité, a rédigé un projet de rapport :

- Capacité nominale : 4 083 Equivalent habitant
- 581 abonnements (*en baisse de - 3*) soit 1063 habitants raccordés + 1 industrie.
- 83 400 m³ d'eau consommés (*81 5765 m³ en 2023*) ➔ + 2,2%
- 8,43 tonnes de boues évacuées (*18,51 T en 2023*)

Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ paye 329,70 € (sur la base du tarif du 1er janvier 2025, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,75 €/m³, -4,8 % par rapport à 2023 (346,82 €). Sur ce montant, 33 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 48 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 19 %.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal adopte à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de LACAPELLE-MARIVAL de l'année 2024.

Etude habitat du Grand Figeac : positionnement de la commune pour une politique habitat communal

Subventionner les travaux dans les logements dans le périmètre du centre-ville de la commune pour aider à la restauration des logements anciens,

Possibilité de modifier la carte du périmètre de la commune pour élargir l'aide aux logements anciens,

Les logements vacants et locatifs sont plutôt en centre-ville,

60 % des logements sont mal isolés,

Offres locatives faibles,

Faut-il élargir le périmètre ou revenir au centre ancien ?

Les subventions de la commune sur l'ancien périmètre sont votées à l'unanimité du Conseil Municipal.

Echange de parcelles entre le CCAS et la commune (terrain de foot et de moto cross, logements foyers et logements sociaux au Galau...)

Régulariser ces échanges pour créer des conventions.

Faire une estimation de ce que la commune pourrait céder au CCAS (bâtiments des logements foyers et logements sociaux) et

Faire une estimation de ce que le CCAS pourrait céder à la commune (terrain de foot et terrain du moto-cross, maison de Belair, maison rue Fricou et divers terrains agricoles.)

Etude de la demande de remboursement du coût de raccordement à un administré qui s'est raccordé au réseau assainissement

Une maison près du Moutier a été vendue avec un fonctionnement de fosse septique,

Maison située dans la zone de l'assainissement collectif,

Le propriétaire demande le remboursement du raccordement de la facture qu'il a payé afin de se raccorder au réseau d'assainissement collectif : 10 867 €

La commune n'est pas favorable dans la mesure où il s'agit d'un raccordement d'une seule habitation et non d'une extension du réseau.

Questions diverses

- **Terrain de Rugby**

Possède 2 enrouleurs d'arrosage, dont 1 vieux qui ne fonctionne pas et 1 en très bon état

Devis pour réparation : 1 400 € (sans garantie)

Devis d'achat d'un neuf : 6 400 € HT

Devis pour le neuf est voté à l'unanimité du Conseil Municipal - à commander en décembre 2025

- **Planning pour l'ensemble des ATSEM- Ecole primaire et maternelle**

1 départ en retraite au 1^{er} septembre et 2 CDD non renouvelés à la rentrée suite au départ des agents.

Ces départs ont généré des aménagements de planning avec augmentation du temps de travail de 3 agents titulaires, la titularisation de 2 agents vacataires et 3 embauches en CDD pour des temps réduits.

- **Installation de panneaux photovoltaïque**

Proposition d'une installation de panneaux photovoltaïque dans des parcelles agricoles, au lieu-dit Maurelle, (sur la commune d'Anglars) et aux Combettes (sur la commune de Lacapelle-Marival)

Le Conseil Municipal souhaite préférable de favoriser dans un premier temps les toits de divers bâtiments pour la pose de panneaux photovoltaïques au lieu de sacrifier des terres agricoles.

Fin de la séance à 00h15

Prochain conseil municipal : Lundi 20 octobre à 20h30.